

## Référentiels d'activités, de compétences et d'évaluation

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'EVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<b>BLOC DE COMPETENCES N° 1 : Analyse d'une demande client et élaboration d'une proposition de prestation en décoration et aménagement intérieurs adaptée</b>			
<p><b>Analyse d'une demande client et élaboration d'une proposition de prestation en décoration et aménagement intérieurs adaptée</b></p> <p>A1 L'analyse de la demande du client et l'identification de ses besoins et de son système de contraintes</p>	<p><b>En réponse à la sollicitation d'un particulier ou d'un professionnel et en mobilisant des techniques d'interrogation permettant la collecte d'informations ciblées, analyser une demande concernant un projet de décoration et d'aménagement intérieur, en identifiant les contraintes à prendre en compte et en élucidant les besoins et attentes explicites et sous-jacentes du client, afin d'établir une proposition de prestation étayée et chiffrée.</b></p> <p>C.1.1 Conduire un entretien d'analyse de besoin en réponse à la demande formulée par un client potentiel concernant un projet de décoration et d'aménagement intérieur, en mobilisant ses capacités d'écoute et en mettant en œuvre des techniques d'interrogation permettant de sonder le client sur ses objectifs, attentes et aspirations.</p>	<p>Toutes les compétences constitutives du bloc sont évaluées sur la base de la production suivante :</p> <p><b>Une proposition de prestation en décoration et aménagement intérieurs, comprenant :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- l'analyse du besoin,</li> <li>- la proposition créative (ligne directrice),</li> <li>- le chiffrage de la prestation.</li> </ul> <p><b>La proposition est présentée et discutée avec un client fictif dans le cadre d'une mise en situation simulée.</b></p>	<p><i>En relation avec la compétence C.1.1 :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Qualité de la posture mise en œuvre dans le cadre de l'entretien : <ul style="list-style-type: none"> <li>- l'attitude et le comportement sont de nature à donner du crédit à la posture professionnelle et à mettre en confiance le client,</li> <li>- le registre de langage utilisé est adapté au contexte et à l'interlocuteur,</li> <li>- la posture privilégie l'écoute et favorise l'expression du client,</li> <li>- les questions posées et les techniques mobilisées permettent d'obtenir les informations essentielles pour la compréhension et l'analyse du projet.</li> </ul> </li> </ul> <p><i>En relation avec les compétences</i></p>

<p>A2 L'identification d'une ligne directrice et l'élaboration d'une proposition formalisée</p>	<p>C.1.2 Définir les besoins et attentes du client, en l'interrogeant sur ses goûts, ses habitudes de vie et/ou de travail et en élucidant ses aspirations implicites, afin de déterminer les objectifs du projet sur les plans esthétique et fonctionnel.</p> <p>C.1.3 Analyser le système de contraintes matérielles du client, en évaluant les moyens financiers qu'il est prêt à investir et en identifiant ses objectifs concernant le calendrier de réalisation, afin de déterminer les conditions de faisabilité du projet.</p> <p>C.1.4 Evaluer le système de contraintes imposées par l'espace et l'environnement du projet de décoration et d'aménagement intérieur, en opérant une visite et une analyse du bâti et en la consolidant par l'examen des plans établis par ses soins ou fournis par le client, afin d'identifier les éléments techniques ou structurels à prendre en compte.</p>	<p><i>Modalités d'évaluation pour les candidats issus de la formation :</i></p> <p>Etude de cas et mise en situation simulée Travail individuel Production écrite et orale</p>	<p><i>C.1.2, C.1.3 &amp; C.1.4 :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Pertinence de l'analyse du besoin : <ul style="list-style-type: none"> <li>- la nature, l'ambition et les objectifs du projet du client sont correctement identifiés et reformulés,</li> <li>- les attentes explicites du client sont décodées et ses attentes sous-jacentes sont repérées,</li> <li>- les contraintes imposées par la situation et les objectifs du client (moyens, délais...) sont identifiées de façon exhaustives et évaluées,</li> <li>- les contraintes liées à l'environnement du projet sont relevées et leurs incidences au niveau technique sont évaluées,</li> <li>- les caractéristiques du projet à conduire sont définies et ses conditions de faisabilité sont correctement évaluées.</li> </ul> </li> </ul>
---	---	--	---

<p>A3 L'établissement d'une proposition de prestation chiffrée</p>	<p>C.2 Elaborer la ligne directrice du projet de décoration et d'aménagement intérieur, en tenant compte de son système de contraintes internes et externes, en définissant son concept créatif et en le matérialisant dans une restitution (esquisse, croquis, note d'intention...), afin de présenter au client une proposition créative répondant à sa demande.</p> <p>C.3 Etablir une proposition de prestation devisée et chiffrée, en la dimensionnant correctement au regard du besoin, du budget et de la nature du projet du client en intégrant une estimation approximative du coût de l'ensemble des travaux à réaliser, afin de la présenter au client pour d'éventuelles négociations.</p>		<p><i>En relation avec la compétence C.2 :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Pertinence de la proposition créative du projet d'aménagement et décoration :             <ul style="list-style-type: none"> <li>- la proposition établie tient compte et est compatible avec les contraintes identifiées et analysées,</li> <li>- la proposition établie répond de façon appropriée à la demande du client et satisfait ses attentes,</li> <li>- la proposition établie est originale et sa ligne directrice est claire et compréhensible,</li> <li>- la proposition est restituée de façon visuelle et rédigée et permet une représentation fidèle et valorisée du projet.</li> </ul> </li> </ul> <p><i>En relation avec la compétence C.3 :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Qualité de la proposition de prestation :             <ul style="list-style-type: none"> <li>- la proposition est formalisée dans le respect des standards professionnels,</li> <li>- la proposition spécifie clairement les conditions générales de vente du service, les limites de l'intervention et celles de la responsabilité,</li> <li>- la proposition est correctement dimensionnée au besoin et au budget du client,</li> </ul> </li> </ul>
--	--	--	---

<p>A4 La présentation et la négociation de la proposition de prestation</p>	<p>C.4.1 Présenter la proposition de prestation au client, en développant un argumentaire démontrant ses avantages et son adaptation à la demande formulée et en répondant aux questions et éventuelles objections de ses interlocuteurs, afin de les convaincre de son bienfondé et d'en démontrer ses bénéfices.</p> <p>C.4.2 Négocier la proposition de prestation présentée au client, en déterminant la nature et le niveau des concessions acceptables, afin de parvenir ou non à un accord contractuel satisfaisant et engageant les deux parties et de prendre congé du client quelle que soit l'issue des discussions.</p>		<p>- le chiffrage de la prestation est réaliste et son estimation justifiée.</p> <p><i>En relation avec les compétences C.4.1 &amp; C.4.2 :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Qualité de la présentation et de la négociation de la prestation : <ul style="list-style-type: none"> <li>- la proposition est présentée de façon valorisante,</li> <li>- l'argumentaire justifiant le bienfondé, les avantages et le dimensionnement de la proposition est développé de façon convaincante,</li> <li>- les interrogations et les objections du client sont traitées et, le cas échéant, contre-argumentées,</li> <li>- l'entretien de négociation est clos, quel que soit le résultat des échanges, et la prise de congé est opérée dans les règles des techniques commerciales.</li> </ul> </li> </ul>
<p><b>BLOC DE COMPETENCES N° 2 : Conception d'un projet de décoration et aménagement intérieurs</b></p>			
<p><b>Elaboration de l'agencement d'espaces intérieurs</b></p>	<p><b>En tenant compte des souhaits et besoins du client et en résolvant les contraintes liées à l'environnement technique et réglementaire du projet, élaborer un projet d'aménagement intérieur, en définissant de façon concertée les choix structurant l'espace, l'emplacement des éléments mobiliers et les zones de circulation et ainsi que ceux des matériaux</b></p>	<p>Toutes les compétences constitutives de la composante du bloc sont évaluées sur la base de la production suivante :</p> <p><b>Un projet d'aménagement</b></p>	<p><i>En relation avec les compétences C.5, C.6.1, C.6.2 &amp; C.6.3 :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Qualité et pertinence du projet d'aménagement intérieur : <ul style="list-style-type: none"> <li>- les contraintes d'ordres légal et réglementaire liées à la spécificité du lieu sont identifiées et prises en</li> </ul> </li> </ul>

<p>A5 L'analyse du système de contraintes environnementales conditionnant le projet</p> <p>A6 La conception de l'aménagement des espaces du projet et la structuration des volumes intérieurs par les choix de matériaux, lumières et couleurs</p>	<p><b>(revêtements de sols et muraux) et de couleurs.</b></p> <p>C.5 Analyser l'environnement de l'espace faisant l'objet du projet d'aménagement, en identifiant les contraintes légales et réglementaires concernant la sécurité, l'accessibilité et la protection de l'environnement, afin d'imaginer des solutions conciliant les souhaits du client et ses besoins avec les impératifs réglementaires.</p> <p>C.6.1 Structurer les volumes de l'espace faisant l'objet du projet d'aménagement, en définissant les choix et techniques d'utilisation de matériaux, textures, lumières et couleurs, afin de produire l'effet recherché par le client et adapté à l'espace et ses caractéristiques (gain d'espace, contrastes, luminosité...).</p> <p>C.6.2 Concevoir l'agencement des différents éléments mobiliers ou utilitaires de l'espace faisant l'objet du projet d'aménagement, en veillant à leur cohérence avec les impératifs de circulation et s'assurant de leur compatibilité avec les exigences ergonomiques dictées par les personnes en situation de handicap, afin de concilier commodité, utilité et optimisation de l'espace.</p> <p>C.6.3 Rechercher les matériaux décoratifs et d'aménagement adaptés au projet (parquet, peintures, textiles, matières composites, plastiques,</p>	<p><b>intérieur</b>, formalisé et restitué par :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la production d'échantillons (matières),</li> <li>- les plans et élévations,</li> <li>- les perspectives 3D,</li> <li>- les cahiers des charges des travaux à réaliser,</li> <li>- les planches d'ambiance.</li> </ul> <p><i>Modalités d'évaluation pour les candidats issus de la formation :</i></p> <p>Etude de cas Travail individuel Production écrite et orale devant un jury avec des professionnels</p>	<p>compte,</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les propositions établies garantissent l'accessibilité et la mobilité des utilisateurs en situation de handicap,</li> <li>- les propositions établies tiennent compte des impératifs de développement durable et recèlent des solutions énergétiquement sobres et écoresponsables (utilisation de lumière, choix des matériaux...),</li> <li>- les propositions établies apportent des solutions en adéquation avec les besoins et souhaits du client, compte tenu de ses objectifs et habitudes de vie ou d'usage,</li> <li>- l'utilisation de l'espace est optimisé et la répartition des différents espaces est cohérente au regard de leur nature et de leur finalité,</li> <li>- l'utilisation de la lumière est réfléchie et concourt à la cohésion de l'espace et à la création de l'atmosphère recherchée,</li> <li>- le choix des matériaux privilégie des solutions innovantes et respectueuses de l'environnement, dans les limites des moyens budgétaires à disposition.</li> </ul>
--	---	---	---

<p>A7 La réalisation des supports de restitution visuelle du projet (plans, perspectives 3D...) et leur présentation au client</p>	<p>synthétiques...), en repérant les solutions innovantes et en veillant à privilégier les plus respectueuses de l'environnement (en matière de composition, de mode de production et de circuit de distribution), afin d'orienter ses clients vers des choix adaptés en fonction des caractéristiques de l'espace et des moyens à disposition.</p> <p>C.7.1 Réaliser les documents et supports de présentation du projet d'aménagement intérieur, en établissant les différents plans (technique, d'implantation...), élévations et perspectives en trois dimensions au moyen de logiciels dédiés, afin de le restituer fidèlement et de façon valorisante.</p> <p>C.7.2 Présenter le projet d'aménagement intérieur au client, en valorisant et en justifiant son intérêt et ses particularités retenues au regard des attentes initialement définies, afin de permettre au client de faire un choix éclairé et d'obtenir sa validation définitive. Plusieurs propositions partielles sur des points de détail pourront être présentées.</p>		<p><i>En relation avec les compétences C.7.1 &amp; C.7.2 :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Qualité des outils de présentation numériques du projet : <ul style="list-style-type: none"> <li>- la formalisation des plans, élévations et perspectives 3D est exécutée au moyen d'un logiciel dédié,</li> <li>- la qualité des outils de présentation démontre la maîtrise et l'exploitation du logiciel dédié,</li> <li>- les plans et élévations, ainsi que leur cotation, sont exacts,</li> <li>- les perspectives 3D rendent fidèlement compte du projet et le valorisent,</li> <li>- les choix opérés sont justifiés au moyen d'un argumentaire et mis en relation avec la demande initiale et le besoin du client,</li> <li>- les demandes de précision sont satisfaites par des explications claires et factuelles,</li> <li>- les objections du client sont traitées,</li> <li>- les avantages afférents aux différentes options proposées sont exposés.</li> </ul> </li> </ul>
--	--	--	--

<p>A8 La rédaction des cahiers des charges des travaux d'aménagement</p>	<p>C.8 Rédiger les cahiers des charges des travaux d'aménagement à conduire, en veillant à la complétude et la précision des informations portées (plans, cotes, dimensions, matériaux...) et en stipulant les exigences particulières, afin de les transmettre aux artisans et corps de métier potentiellement impliqués sur le chantier en vue de l'obtention d'une offre de prix.</p>		<p><i>En relation avec la compétence C.8 :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Qualité des cahiers des charges des travaux à réaliser : <ul style="list-style-type: none"> <li>- la formalisation des cahiers des charges est conforme aux standards professionnels,</li> <li>- le besoin est contextualisé et le service attendu est présenté avec un niveau d'information suffisant,</li> <li>- les spécifications techniques sont précisées et exprimées avec exactitude,</li> <li>- les exigences de qualité, délai et en lien avec le développement durable sont spécifiées.</li> </ul> </li> </ul>
<p><b>Elaboration de la décoration et choix des éléments mobiliers et décoratifs d'espaces intérieurs</b></p>	<p><b>En s'appuyant sur sa culture et son champ de références historiques et actuelles et en opérant une veille de tendances et des investigations orientées en fonction des spécificités du projet, élaborer un projet de décoration intérieure, en définissant sa ligne esthétique et stylistique et en conseillant son client sur les choix à faire en matière de mobilier, matériaux et couleurs, en privilégiant des solutions innovantes, écologiques et tenant compte des personnes en situation de handicap.</b></p>	<p>Toutes les compétences constitutives de la composante du bloc sont évaluées sur la base de la production suivante :</p> <p><b>Un book présentant plusieurs projets de décoration intérieure formalisés, comportant :</b></p>	<p><i>En relation avec les compétences C.9.1, C.9.2 &amp; C.9.3 :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Qualité de la démarche de veille et de recherche et de son produit : <ul style="list-style-type: none"> <li>- les sources d'information consultées sont variées, complémentaires et sélectionnées en adéquation avec la ou les thématiques de la recherche,</li> <li>- les recherches opérées permettent le repérage de motifs</li> </ul> </li> </ul>

<p>A9 La recherche active et le suivi des tendances et innovations dans le domaine du design et de la décoration d'intérieur</p>	<p>C.9.1 Opérer une veille de tendances dans le domaine du design et de la décoration intérieure, en identifiant et en exploitant les sources d'information adéquates (presse spécialisée, blogs de professionnels, fournisseurs...), afin de nourrir les dimensions créative et technique du projet.</p> <p>C.9.2 Conduire des recherches orientées en fonction des besoins et spécificités du projet de décoration intérieure, afin d'identifier des idées originales et de repérer des solutions innovantes, écologiques et adaptées aux personnes en situation de handicap.</p> <p>C.9.3 Rechercher les éléments mobiliers, luminaires et décoratifs, en diversifiant ses sources d'information et d'inspiration et en mettant en œuvre les actions adéquates au regard des spécificités du projet (repérage dans les magasins spécialisés, rencontre de fabricants de meubles sur-mesure, antiquaires, salles des ventes...), afin de repérer notamment des équipements mobiliers fonctionnels, accessibles et adaptés.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- le produit d'une veille de tendances,</li> <li>- la présentation de planches de matières et matériaux,</li> <li>- la recherche de mobilier et la liste des fournisseurs correspondante,</li> <li>- la visualisation 3D des projets</li> <li>- la présentation de planches de styles</li> </ul> <p><i>Modalités d'évaluation pour les candidats issus de la formation :</i></p> <p>Etude de cas Travail individuel Production écrite</p>	<p>d'inspiration originaux, d'innovations (d'un point de vue stylistique, formel et technique) et de références historiques et actuelles,</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les références et motifs d'inspiration retenus sont en cohérence avec les projets de décoration et constituent une plus-value en matière d'originalité, d'innovation technologique et de développement durable.</li> </ul>
<p>A 10 L'élaboration de la décoration intérieure et le choix du mobilier et des accessoires décoratifs</p>	<p>C.10.1 Constituer des échantillons de matières, des planches d'ambiance et des nuanciers de couleurs, en concrétisant visuellement des choix en adéquation avec les aspirations du client, afin de les lui présenter pour lui</p>		<p><i>En relation avec les compétences C.10.1 &amp; C.10.2 :</i></p>



<p>A11 La collecte et la réalisation de support de restitution visuelle et leur présentation au client</p>	<p>soumettre différentes orientations ou solutions possibles.</p> <p>C.10.2 Choisir les objets d'ameublement, luminaires et accessoires décoratifs, en privilégiant des solutions novatrices (mobilier connecté), respectueuses de l'environnement et à l'ergonomie compatible avec les personnes en situation de handicap, tout en s'assurant de leur cohérence avec l'esprit du projet et de leur adéquation avec les goûts et besoins du client, afin de les lui présenter pour discussion et validation.</p> <p>C.10.3 Concevoir la décoration de l'espace intérieur, en s'appuyant sur le résultat des investigations menées et sur sa culture et son champ de références dans le domaine, et en définissant son orientation stylistique et esthétique.</p> <p>C.11 Formaliser les documents restituant le projet de décoration, en choisissant le format adapté et en recourant aux logiciels et outils dédiés, afin de le présenter au client pour validation définitive.</p>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Qualité de la proposition de choix de matières, matériaux et mobiliers :             <ul style="list-style-type: none"> <li>- les gammes de couleurs, matières et matériaux sélectionnés sont en cohérence avec le projet et offrent une palette suffisante pour le choix du client,</li> <li>- les éléments de mobilier sélectionnés sont en cohérence avec le projet, les goûts et besoins spécifiques du client,</li> <li>- les éléments de mobilier sélectionnés s'inscrivent dans des fourchettes de prix compatibles avec le budget du client,</li> <li>- la sélection de matériaux et d'éléments mobiliers privilégient ceux dont les modes de fabrication et de distribution sont éco-responsables,</li> <li>- la sélection des éléments mobiliers tient compte des besoins des personnes en situation de handicap,</li> </ul> </li> </ul> <p><i>En relation avec les compétences C.10.3 &amp; C.11 :</i></p>
--	--	--	--

A12 L'établissement de la liste de mobiliers, produits et/ou accessoires des éléments mobiliers et décoratifs

C.12 Etablir liste des éléments mobiliers, produits et/ou accessoires décoratifs à acheter, en veillant à sa complétude et en détaillant les informations précises indiquant leurs références, prix et fournisseurs, afin d'en faciliter l'acquisition par le client.

- Qualité globale du projet de décoration et de ses supports de présentation :
  - le projet de décoration propose une identité esthétique et stylistique reconnaissable, compréhensible et originale,
  - le projet de décoration apporte une réponse adaptée au besoin du client,
  - le choix des supports de présentation permet de concrétiser visuellement le projet,
  - les outils numériques de formalisation des supports de présentation sont maîtrisés,
  - les supports de présentation permettent de proposer une visualisation avantageuse et valorisée du projet.

*En relation avec la compétence  
C.12 :*

- Qualité des listes de mobiliers, produits et/ou accessoires des éléments mobiliers et décoratifs :
  - les listes sont formalisées avec

			clarté et comportent des informations exactes et complètes pour faciliter les achats du client.
<b>BLOC DE COMPETENCES N° 3 : Organisation et suivi du chantier de décoration et d'aménagement intérieurs</b>			
<b>Organisation, gestion et suivi du chantier de décoration et d'aménagement intérieurs</b>	<b>En assistant son client dans le choix et la constitution de l'équipe de professionnels à mobiliser et en organisant au préalable son déroulement, assurer la gestion et le suivi d'un chantier de décoration et d'aménagement intérieurs, en vérifiant l'exécution des travaux au regard des cahiers des charges établis, afin de fournir au client un espace conforme au projet initial sur les plans technique, fonctionnel et esthétique.</b>	Les candidats doivent présenter les productions suivantes :	<i>En relation avec les compétences C.13.1, C.13.2 &amp; C.14 :</i>
A13 La recherche de prestataires et fournisseurs et le conseil au client pour leur sélection	<p>C.13.1 Identifier les fournisseurs et artisans à mobiliser sur le chantier de décoration et d'aménagement intérieur, en s'appuyant sur son réseau professionnel et/ou en conduisant des recherches ciblées au regard des besoins spécifiques du projet, afin de les consulter sur leurs conditions de prestation et de commander des devis établis en fonction des travaux attendus.</p> <p>C.13.2 Conseiller son client pour la sélection des fournisseurs et artisans à mobiliser sur le chantier de décoration et d'aménagement, en analysant leurs</p>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pertinence du <i>sourcing</i> et de la recommandation de choix de fournisseurs : <ul style="list-style-type: none"> <li>- la recherche opérée permet l'identification de plusieurs prestataires potentiels, en vue de l'établissement d'un choix,</li> <li>- les fournisseurs potentiels repérés correspondent aux besoins en compétences du chantier de décoration ou d'aménagement,</li> <li>- les critères de choix établis associent des exigences de prix, qualité, délai, ainsi que des exigences environnementales et sociétales,</li> <li>- les devis et capacités des fournisseurs potentiels sont correctement analysés et évalués,</li> </ul> </li> </ul>

<p>A14 L'appui au client pour la négociation et la contractualisation des prestations des fournisseurs et l'achat des éléments mobiliers et décoratifs</p>	<p>propositions et leur gamme de prestation selon des critères de qualité, prix, délai, sociétaux et environnementaux, afin de réunir les moyens et compétences nécessaires à la réalisation du projet.</p> <p>C.14 Assister son client dans la négociation des modalités de délivrance des fournitures et travaux des prestataires et artisans sélectionnés, en discutant avec eux leurs prix, délais et, le cas échéant, services annexes, afin d'obtenir les conditions les plus avantageuses pour son client et respectant ses exigences qualité.</p>		<p>- les fournisseurs sélectionnés satisfont aux exigences et spécificités du projet et présentent le meilleur rapport multicritères, - les composantes de discussion à mener et les leviers et marges de négociation identifiés sont réalistes.</p>
<p>A15 L'organisation et la planification du chantier</p>	<p>C.15 Organiser la mise en œuvre du chantier de décoration et d'aménagement intérieur, en établissant le calendrier des travaux en fonction des délais fixés en accord avec le client et en articulant de façon cohérente l'ordonnancement des différentes interventions des corps de métier mobilisés, afin d'optimiser son déroulement et de garantir la tenue des objectifs fixés.</p>		<p><i>En relation avec la compétence C.15 :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Réalisme et rigueur de l'organisation du chantier : <ul style="list-style-type: none"> <li>- les différentes phases et étapes de réalisation du chantier sont identifiées de façon complète,</li> <li>- l'ordonnancement des différentes phases et étapes du chantier est cohérente au regard de la spécificité des travaux à réaliser,</li> <li>- l'estimation de la durée des</li> </ul> </li> </ul>

<p>A16 Le suivi et la vérification des travaux d'aménagement et décoration intérieurs</p>	<p>C.16.1 Suivre l'action des différents corps de métier impliqués sur le chantier de décoration et d'aménagement intérieur, en leur donnant les consignes et informations nécessaires à leur intervention et en assurant une présence régulière sur le chantier, afin de vérifier le bon déroulement du chantier.</p> <p>C.16.2 Résoudre les éventuels impondérables et problèmes techniques ou logistiques émaillant le déroulement du chantier de décoration et d'aménagement, en déterminant les solutions et ajustements à mettre en œuvre – en concertation avec son client et le prestataire concerné, afin de garantir la continuité du chantier et le respect des critères de délai et de qualité initialement fixés.</p> <p>C.16.3 Vérifier la qualité des productions et fournitures des prestataires mobilisés sur le chantier de décoration et d'aménagement intérieur, en contrôlant le résultat de leurs travaux au regard des cahiers des charges initialement établis, afin de repérer et traiter les éléments pouvant occasionner une incohérence stylistique ou une non-conformité esthétique.</p>	<p><i>En relation avec les compétences C.16 :</i></p> <p><b>Un rapport d'expérience ou une interview d'un professionnel sur le suivi d'un chantier de décoration ou d'aménagement intérieur,</b> analysant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- le déroulement du chantier,</li> <li>- les difficultés survenues durant le chantier,</li> <li>- les solutions mises en œuvre pour parvenir à la réception du projet conformément aux attentes du client.</li> </ul> <p><i>Modalités d'évaluation pour les candidats issus de la formation :</i></p> <p>Mise en situation</p>	<p>différentes phases et étapes du chantier est réaliste,</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la planification établie est cohérente, réaliste, tient compte des exigences de délai fixées et propose une organisation rationnelle et optimisée.</li> </ul> <p><i>En relation avec les compétences C.16.1, C.16.2, C.16.3 &amp; C.16.4 :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Qualité du suivi et de la mise en production du chantier : <ul style="list-style-type: none"> <li>- les outils de pilotage permettent un suivi régulier et maîtrisé du chantier,</li> <li>- les critères qualité à respecter sont précisément définis et permettent une évaluation (vérification) factuelle et objective,</li> <li>- les actions de contrôle et les points à vérifier sont définis et planifiés,</li> <li>- les procédures de contrôle qualité sont fixées,</li> <li>- les seuils d'acceptabilité des défauts et malfaçons sont définis et justifiés,</li> <li>- les dysfonctionnements, difficultés et éventuels retards sont analysés et leurs causes génératrices identifiées,</li> </ul> </li> </ul>
---	---	--	---

	<p>C.16.4 Superviser la finalisation du chantier de décoration et d'aménagement intérieur, en assurant l'achat et la mise en place des éléments mobiliers, décoratifs et luminaires dans le respect du plan d'implantation prévu et en s'assurant de la cohérence et de la réussite de la mise en scène, afin de fournir à son client un espace suscitant l'émotion attendue et conforme sur les plans esthétique et fonctionnel.</p>	<p>professionnelle Travail individuel Production écrite</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- les solutions visant leur résolution ont permis la continuité du chantier et ont contribué au respect des délais finaux,</li> <li>- le chantier réceptionné est conforme au projet initial et respecte ses impératifs de qualité et sa cohérence stylistique et esthétique.</li> </ul>
<p><b>BLOC DE COMPETENCES N° 4 : Création, gestion et développement d'une activité indépendante de <i>Décorateur d'espaces intérieurs</i></b></p>			
<p><b>Création, gestion et développement d'une activité indépendante de <i>Décorateur d'espaces intérieurs</i></b></p> <p>A17 Le choix de positionnement et des conditions de développement de son activité</p>	<p><b>En déterminant un positionnement professionnel tenant compte des caractéristiques de son territoire d'implantation et en définissant une gamme de prestation en cohérence avec sa clientèle cible et son marché, assurer la création, la gestion et le développement de son activité professionnelle de décorateur d'espaces intérieurs, en mettant en œuvre les actions nécessaires à sa conformité au niveau fiscal et administratif et celles d'ordre commercial concourant à son développement et sa pérennisation.</b></p> <p>C.17.1 Analyser les caractéristiques et spécificités de son territoire d'implantation, en évaluant son potentiel compte tenu de la composition de son tissu socio-économique et de la concurrence, afin de déterminer l'opportunité, la faisabilité et les conditions de création</p>	<p>Toutes les compétences constitutives du bloc sont évaluées sur la base de la production suivante :</p> <p><b>Un dossier d'entreprise,</b> comportant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- un dossier de lancement d'activité professionnelle,</li> <li>- les outils de communication physiques et digitaux sur son projet d'activité professionnelle,</li> <li>- un portefeuille de contacts professionnels et de fournisseurs potentiels.</li> </ul>	<p><i>En relations avec les compétences C.17.1 &amp; C.17.2 :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Qualité de l'étude de marché et clarté du positionnement du projet d'activité :</li> <li>- les informations collectées concernant le territoire d'implantation sont fiables, actualisées et significatives,</li> <li>- la faisabilité et les conditions de création d'une activité de décorateur d'intérieur sur le territoire choisi sont évaluées avec justesse au regard de son potentiel, de son tissu économique et de l'existence</li> </ul>

<p>A18 La création, la gestion administrative et comptable de la structure porteuse de son activité professionnelle</p>	<p>et de développement d'une activité de décorateur d'espaces d'intérieurs.</p> <p>C.17.2 Définir son positionnement professionnel de décorateur d'espaces intérieurs, en déterminant la nature, la gamme et l'étendue de son offre de prestations ainsi que sa clientèle cible en cohérence avec les spécificités socio-économiques et démographiques de son territoire d'implantation, afin de favoriser la création et le développement d'une activité viable et pérenne.</p> <p>C.18.1 Créer la structure porteuse de son activité de décorateur d'intérieur, en choisissant le statut adéquat compte tenu de sa situation et de ses moyens, et en accomplissant les formalités administratives nécessaires à son exercice dans le respect des obligations légales.</p> <p>C.18.2 Etablir le budget prévisionnel de son activité de décorateur d'espaces intérieurs, en produisant une estimation réaliste de ses charges et de l'évolution de ses ressources, afin d'opérer une gestion financière contribuant à la pérennisation de son activité.</p>	<p><i>Modalités d'évaluation pour les candidats issus de la formation :</i></p> <p>Mise en situation professionnelle Travail individuel Production écrite</p>	<p>d'une concurrence,</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- le positionnement de l'activité de décorateur à développer est clair et en cohérence avec les conclusions de l'étude de marché,</li> <li>- la clientèle ciblée est clairement définie, caractérisée et est cohérente avec le positionnement du projet d'activité,</li> <li>- la nature, la gamme et l'étendue de l'offre de prestations en décoration intérieure sont précisées et justifiées au regard de la zone de chalandise et de la clientèle cible.</li> </ul> <p><i>En relations avec les compétences C.18.1 &amp; C.18.2 :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Pertinence du choix de statut de la structure porteuse de l'activité et justesse des prévisions budgétaires :             <ul style="list-style-type: none"> <li>- le statut choisi est en adéquation avec les moyens à disposition et les perspectives d'activité,</li> </ul> </li> </ul>
---	---	---	--

<p>A19 L'élaboration de ses outils et actions de communication</p>	<p>C.18.3 Assurer la gestion et le suivi de son activité sur les plans comptable et administratif, en s'appuyant le cas échéant sur les services de prestataires spécialisés (cabinet comptable), et en veillant à la réalisation des différentes obligations et déclarations fiscales, sociales et administratives, afin d'être en conformité avec la réglementation et son évolution.</p> <p>C.19.1 Sélectionner les canaux de communication appropriés (site internet, médias sociaux et professionnels, référencement dans les annuaires professionnels...), en s'assurant de leur intérêt au regard de leur rapport bénéfice/coût et de l'atteinte de ses cibles, afin de développer sa visibilité auprès de ses clients et partenaires potentiels.</p> <p>C.19.2 Produire ou superviser la production de ses outils et supports de communication, en définissant son identité visuelle et la nature des informations à diffuser, et en s'appuyant – le cas échéant – sur la contribution de prestataires et fournisseurs (photographes, graphistes, imprimeurs, hébergeurs...), afin de valoriser ses réalisations et de développer sa clientèle.</p>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- le statut choisi respecte les obligations règlementaires,</li> <li>- les charges sont correctement identifiées et évaluées,</li> <li>- l'estimation des recettes et dépenses est cohérente,</li> <li>- les prévisions sont réalistes.</li> </ul> <p><i>En relations avec les compétences C.19.1 &amp; C.19.2 :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Qualité des outils de communication physiques et digitaux :             <ul style="list-style-type: none"> <li>- le choix des outils de communication réalisés est justifié au regard de la cible visée et de leur coût de production,</li> <li>- les outils réalisés proposent une identité visuelle reconnaissable (distinctive) et cohérente au regard du positionnement de l'activité,</li> <li>- le niveau d'information des outils réalisés est correctement ajusté à leur format et à la cible visée,</li> <li>- les outils de communication</li> </ul> </li> </ul>
--	---	--	---



<p>A 20 La création et le développement de son réseau professionnel</p>	<p>C.20 Constituer un réseau professionnel sur son périmètre d'activité et géographique, en participant principalement aux manifestations professionnelles et en identifiant de nouveaux partenaires (institutions, clients, fournisseurs...), afin de créer de nouvelles opportunités développement et partenariat.</p>		<p>valorisent les projets réalisés.</p> <p><i>En relations avec la compétence C.20 :</i></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Qualité du portefeuille de contacts professionnels :</li></ul> <p>- le portefeuille est constitué au moyen d'actions de constitution cohérentes et complémentaires, les acteurs et partenaires potentiels sur le territoire sont identifiés, le portefeuille comporte un nombre significatif de contacts,</p> <p>- le portefeuille donne des indications précises sur les contacts (qualité, coordonnées),</p> <p>- les contacts du portefeuille sont porteurs d'opportunité et de facilitation sur le plan professionnel.</p>
---	--	--	---

